

POLITIQUE CULTURELLE DE SERVON-SUR-VILAINE, AU SEIN DU PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE

MAIRIE

Rue Théodore Gaudiche - BP 18
35530 SERVON-SUR-VILAINE

Tél. : 02 99 00 11 85

Fax : 02 99 00 23 89

E-mail : contact@ville-servonsurvilaine.fr

www.ville-servonsurvilaine.fr



Présentation de la politique culturelle de Servon-sur-Vilaine

Contexte

La Commune de Servon-sur-Vilaine comptait 3534 habitants en 2012, correspondant à une augmentation de 3,8 % de sa population depuis 2007. Elle se situe par ailleurs sur un territoire intercommunal à la démographie très dynamique avec une moyenne d'évolution de la population de 7,6 % entre 2007 et 2012 alors qu'elle se situe à 5,4 % dans le département et à 2,6 % en France Métropolitaine. Le PLU communal et le SCOT du Pays de Rennes prévoient la poursuite de cette évolution dans les quinze ans qui viennent. Le modèle de développement urbain priorisé au sein de ce pays depuis 40 ans est celui de la ville archipel : une armature de pôles urbains articulés par les espaces agro-naturels. La hiérarchisation de ces derniers est un des principes de la ville archipel qui privilégie des relations de complémentarité entre pôles plutôt que de concurrence. Dans ce contexte, Servon-sur-Vilaine est un pôle de niveau 3, soit un pôle de proximité. Situé dans le couloir des flux entre Rennes et Vitry, il bénéficie du fort développement économique de cet espace et de son attractivité en termes d'emploi et de proximité des principaux axes structurants.

Ainsi, ce territoire attire une majorité de personnes entre 25 et 54 ans qui sont surreprésentées chez les nouveaux arrivants. Les actifs avec ou sans enfants sont plus nombreux à s'installer sur le territoire que les retraités et les étudiants.

La taille des ménages au sein de la commune, 2,59 personnes par ménage, est en moyenne plus élevée que sur le reste du département (2,23 personnes par ménage) ainsi que sur la France métropolitaine (2,25).

De plus, la structure par âge observée dans la Communauté de Communes du Pays de Châteaugiron est relativement jeune et témoigne d'une forte présence des familles avec enfants. En effet, les jeunes de moins de 20 ans représentent 29,5 % de la population et les adultes de 35-49 ans également 24 %.

Enfin, les parents sont dans une large majorité d'actifs. Environ 80 % des parents sont dans cette situation sur Servon comme sur l'ensemble de la Communauté de Communes.

Un certain nombre de constats peut découler de ces quelques éléments :

- La dynamique démographique de la Communauté de Communes comme celle de Servon sont portées par leur situation géographique à proximité de la Métropole et des grands axes de flux (axe routier Rennes-Paris et train) ;
- Le développement économique de ce territoire repose par ailleurs sur la présence d'entreprises dans des secteurs diversifiés ;
- La prépondérance des familles avec enfants dans les nouveaux arrivants crée des attentes en termes de services publics de proximité ;
- La place de la jeunesse est importante, de la petite enfance aux adolescents, les jeunes adultes étant davantage mobiles vers les lieux de formation supérieure ;
- La population poursuit une dynamique de vieillissement moins prononcée qu'au niveau national mais néanmoins réelle.

Choix d'une stratégie de développement

Au regard de ce contexte, la commune de Servon a souhaité se projeter afin d'imaginer son développement dans les quinze prochaines années en tenant compte des orientations du SCOT du Pays de Rennes ainsi que des objectifs du PLH et de la politique économique de la Communauté de Communes. Elle a ainsi confié la réalisation d'une étude prospective à l'agence EOL. Suite à une concertation importante fondée sur une implication des habitants, des associations et des différents corps professionnels, une stratégie générale a été retenue reposant sur les objectifs suivants :

- Renforcer l'animation du centre-bourg afin en particulier de soutenir et développer l'activité commerciale ;



- Faire évoluer les sites d'équipements et les espaces publics actuels pour répondre à l'augmentation de la fréquentation tout en confortant les qualités de convivialité ;
- Favoriser la mixité sociale et générationnelle ;
- Faciliter la multi modalité à la halte ferroviaire ;
- Faciliter les accès aux espaces de nature et augmenter la présence de la nature en ville.

En relation avec la politique logement de la Communauté de Communes, la Commune prévoit ainsi une construction de 50 logements par an pour répondre aux besoins liés à l'accueil de nouveaux habitants ainsi qu'à une diminution générale du nombre de personnes par ménage.

Priorité donnée à la qualité du vivre ensemble et aux valeurs de solidarité

La finalité retenue par la Commune pour orienter ses choix et définir son modèle de développement repose sur la qualité du vivre ensemble. Elle sert de fil conducteur à l'ensemble des politiques publiques et se décline dans le choix de valeurs telles que :

- La solidarité, comme socle des relations sociales
- La découverte, comme moteur des initiatives et des projets
- L'ouverture à l'autre et aux différentes cultures

Présentation de la politique culturelle municipale

La politique culturelle municipale s'inscrit dans cette ambition politique. Elle a vocation à concerner toutes les générations, à faciliter l'accès aux contenus artistiques, à l'information et à la connaissance et à susciter du lien social.

Elle se décline autour de trois leviers d'actions :

- Une médiathèque municipale dont le projet culturel a été renouvelé
- Un soutien volontariste aux projets culturels portés par les associations dont La Caravane MJC avec laquelle une convention d'objectifs est signée
- La création d'un nouvel équipement socioculturel pluridisciplinaire et fédérateur

Ces orientations sont complémentaires des interventions de la politique culturelle communautaire avec lesquelles elles trouvent plusieurs points de convergence (réseau de lecture publique, éducation artistique, soutien au spectacle vivant et aux événementiels etc.).

I / Une médiathèque 3^{ème} lieu au projet culturel renouvelé

La médiathèque de Servon-sur-Vilaine fait partie intégrante du réseau intercommunal des médiathèques du Pays de Châteaugiron Communauté. Elle bénéficie d'un soutien financier de cette dernière. Elle est un équipement culturel de proximité essentiel pour la Commune afin de mettre en œuvre un service public d'accès à l'information, la connaissance et la culture.

Dans le cadre de son nouveau projet de service, la médiathèque ambitionne de développer les trois objectifs suivants :

A : Être accessible et de qualité dans sa mission d'accès à la culture pour tous :

Un établissement ayant un projet de lecture publique : l'offre documentaire, acquise selon de principes définis au préalable, est envisagée à la fois comme source de loisirs et comme source de connaissances. Cette offre, incluant le numérique, sera accessible à tous, la qualité de l'offre documentaire devant s'accompagner de facilité et de simplicité quant à son accès. Il faudra pour cela faire tomber toutes les barrières symboliques et physiques entre l'utilisateur, l'établissement et les collections.

B : Être conviviale et participative :

Un établissement de proximité essentiel à la qualité de vie de tous les publics : un lieu de lien social, de solidarité, d'éducation continue, de rencontres et de pratiques culturelles variées. Pour cela la médiathèque numérique devra mettre les publics et leurs usages à la base de son activité et les y associer le plus possible en les rendant acteurs de son fonctionnement.



C : Être attractive et rayonner sur son territoire

Un établissement qui se pense en réseau : La médiathèque doit, pour remplir ses missions, rayonner sur un territoire large (comprenant l'équipement lui-même, la commune et la Communauté de Communes) en intégrant un maximum de partenaires et en dégagant une image en accord avec ses objectifs.

II / Un soutien volontariste aux projets culturels mis en œuvre par les associations

La collectivité apporte son soutien à la mise en œuvre des projets associatifs réalisés sur son territoire et qui contribuent à l'atteinte des objectifs suivants :

- Contribuer à la réussite éducative de tous les enfants et les jeunes
- Permettre à chacun de trouver sa place dans la vie socioculturelle et sportive du territoire
- Soutenir l'émergence des projets et les initiatives des habitants
- Faciliter la rencontre avec les cultures, l'accès à l'information et à la connaissance, comme facteurs d'émancipation
- Développer les relations et les projets entre les générations

En matière culturelle, ces orientations générales se concrétisent au sein de trois axes de travail prioritaires :

- Le soutien à l'éducation artistique et culturelle auprès des enfants
- L'accompagnement et la valorisation des pratiques en amateur
- Le soutien à la mise en place d'événementiels et de temps forts en matière culturelle et artistique afin :
 - o De faciliter les rencontres entre artistes et habitants
 - o De développer le lien social, d'animer le centre bourg et de permettre aux habitants de se réappropriier l'espace public
 - o De contribuer au développement global de l'attractivité de la commune

A : Un partenariat structurant avec la Caravane MJC dans le cadre d'une convention d'objectifs signée avec la Commune

Dans le cadre de cette convention, la Commune soutient les missions réalisées par cette association notamment dans les domaines suivants :

- Pratique culturelle et artistique (proposition de divers ateliers pour les enfants, les jeunes et les adultes)
- Pratique en amateur (Cie Dolce Vita etc.)
- Mise en place d'une programmation culturelle et d'actions de médiation

Ce partenariat se traduit pour la Commune par un soutien financier (subvention annuelle de fonctionnement de 153 796 €), humain et logistique ainsi que par la mise à disposition de locaux.

B : Un soutien à d'autres initiatives associatives

Les autres acteurs culturels associatifs particulièrement actifs à Servon-sur-Vilaine sont :

- **Les ateliers d'art** qui proposent des salons d'expositions de photographies et de peintures d'artistes amateurs et semi-professionnels
- **Dolce Vita**, Cie de théâtre en amateur
- **C fée par moi**, qui propose des ateliers de couture
- **Association FLOU** qui propose des soirées de musique électro
- **Comité des fêtes** qui propose plusieurs animations et événementiels (ex : concert lors de la Fête de la musique)



III / Création d'un nouvel équipement socioculturel, Le 3^{ème} lieu, « Ar Miltamm »

Depuis 2016, un projet de nouvel équipement socioculturel, Le 3^{ème} lieu, a émergé des ateliers de concertation mis en place dans le cadre de la démarche de prospective Servon 2030. Ce besoin résulte notamment du manque de fonctionnalité, de l'exiguïté des locaux et des problématiques de sécurité et d'accessibilité de l'Espace La Fontaine. Il repose également sur la nécessité d'adapter les équipements publics ainsi que les services et ressources qu'ils proposent au développement démographique de la commune (5 000 habitants dans une quinzaine d'année).

Un programme a été élaboré en concertation avec tous les acteurs éducatifs, sociaux et culturels de la commune et du Pays de Châteaugiron Communauté afin de concevoir un équipement public innovant, pluridisciplinaire, qui s'attache à décloisonner l'offre, à faciliter l'accès aux services et à créer les conditions d'un développement du lien social.

Le sens de ce Pôle pluridisciplinaire de services et de ressources repose sur trois finalités :

- Créer les conditions d'un développement du lien social et de la qualité de vie sur le territoire
- Adapter les services, l'offre et les actions mis en œuvre en matière éducative, sociale et culturelle à l'augmentation de la démographie du bassin de vie et proposer un accès facilité et innovant à ces derniers aux différentes générations
- Contribuer au renouvellement de la centralité avec la création d'un équipement public, la réalisation de nouveaux espaces publics et la mise en œuvre du projet d'établissement du 3^{ème} lieu

Calendrier de mise en place :

- Phase de concertation et de programmation : de mai 2016 à mai 2017
- Phase concours de MOE : de juin 2017 à décembre 2017
- Phase études de MOE : de janvier 2018 à février 2019
- Phase travaux : de mars 2019 à début 2022

Ce projet d'équipement reçoit le soutien financier du Pays de Châteaugiron Communauté, de la Préfecture de Région et du Conseil régional de Bretagne dans le cadre de l'appel à projet « Dynamisme des bourgs ruraux », du Conseil départemental, du Pays de Rennes, de la DRAC, de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, des fonds européens.

Une politique culturelle qui repose sur des partenariats construits par les acteurs culturels, à multiples échelles

Des acteurs culturels qui travaillent en réseau :

- Réseau des médiathèques
- Réseau des acteurs culturels du Pays de Châteaugiron Communauté
- Nombreux partenariats existants et souhaités avec les autres acteurs culturels du territoire : Ecole intercommunale de musique Paul Le Flem, Les 3 CHA, l'Intervalle, Cinéma Paradisio etc.

Des partenariats construits en proximité mais aussi aux échelles intercommunales et départementales :

- Avec les autres acteurs de la Commune : service périscolaire et ALSH municipal Arlequin, Coordination sportive municipale, CCAS – Maison Helena, Ecoles
- Avec les Communes du Pays de Châteaugiron Communauté et d'autres Communes limitrophes (par exemple, dans le cadre de Vagabondages & Cie, festival mis en œuvre par la Caravane MJC)
- Avec des événementiels intercommunaux et départementaux : Ziko Rézo, Le Grand Soufflet, Urbaines

Des partenaires institutionnels qui soutiennent les actions menées : Pays de Châteaugiron Communauté, DRAC, Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine, Conseil régional de Bretagne, CAF